

SALT SECURITY : LA PROTECTION DES APIS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de formation : Formation continue

Éligible au CPF : Non

Domaine : Développement

Action collective : Non

Filière : DevOps

Rubrique : Outils

Code de formation : S-APIs

PRÉSENTATION

Objectifs & compétences

Comprendre les concepts de sécurité de Salt Security
Savoir effectuer des tests de sécurité
Être capable de protéger ses API
Savoir utiliser les fonctionnalités de Salt Security

€ Tarifs

Prix public : 1600 €

Tarif & financement :

Nous vous accompagnons pour trouver la meilleure solution de financement parmi les suivantes :

Le plan de développement des compétences de votre entreprise :
rapprochez-vous de votre service RH.

Le dispositif FNE-Formation.

L'OPCO (opérateurs de compétences) de votre entreprise.

France Travail: sous réserve de l'acceptation de votre dossier par votre conseiller Pôle Emploi.

CPF -MonCompteFormation
Contactez nous pour plus d'information : contact@aston-institut.com

Public visé

Ingénieurs sécurité
DevOps
Développeurs
Architectes

📍 Lieux & Horaires

Durée : 14 heures

Délai d'accès : Jusqu'à 8 jours avant le début de la formation, sous condition d'un dossier d'inscription complet

PROGRAMME

Conception et développement sécurisés

Qu'est-ce que Salt Security ?
S'assurer de l'intégration des APIs
Rationaliser la modélisation des menaces liées aux APIs
La logique d'entreprise dans les révisions de conception
Les orientations normatives des équipes d'ingénieurs

📅 Prochaines sessions

Consultez-nous pour les prochaines sessions.

Découverte et catalogage des API

Découverte des environnements de non-production
Baliser et d'étiqueter les actifs
Inclusion des dépendances de vos API
Utilisation de sources de données pour établir un inventaire de base

Tests de sécurité

Réutiliser l'analyse des vulnérabilités pour identifier l'infrastructure des API
Analyser automatiquement le code de l'API dans la mesure du possible
Exécuter des tests de fuzzing et des tests dynamiques sur les API déployées
Vérifier les dépendances de code vulnérables connues
Tester les API périodiquement ou conformément aux réglementations en vigueur
Augmentez les tests avec des primes aux bogues

Sécurité front-end

Limitation des données stockées côté client
Examiner les options de protection côté client à la suite du côté serveur
Fournir des exigences de sécurité pour les front-end
Anticiper le code et les dispositifs du client compromis

Journalisation et surveillance

Incorporer des exigences de journalisation non liées à la sécurité
Adopter l'automatisation pour la configuration de la journalisation

Adopter la technologie cloud

Sécurité des réseaux

Utilisez le transport crypté pour protéger les données transmises par vos API
Établir des listes d'autorisation et de refus d'adresse IP pour un nombre de consommateurs d'API
Utiliser des limites de débit dynamiques et définir des limites de débit statiques de manière sélective.
Renforcer la sécurité du réseau via l'infrastructure, et non dans le code

Sécurité des données

Utilisation du cryptage de manière sélective ou conformément à la réglementation
Utiliser des algorithmes et des bibliothèques de chiffrement bien contrôlés
Éviter l'envoi massif de données aux clients de l'API
Prévoir les risques liés au scraping à l'agrégation et à l'inférence des données.

MODALITÉS

Modalités

Modalités : en présentiel, distanciel ou mixte . Toutes les formations sont en présentiel par défaut mais les salles sont équipées pour faire de l'hybride. – Horaires de 9H à 12H30 et de 14H à 17H30 soit 7H – Intra et Inter entreprise.

Pédagogie : essentiellement participative et ludique, centrée sur l'expérience, l'immersion et la mise en pratique. Alternance d'apports théoriques et d'outils pratiques.

Ressources techniques et pédagogiques : Support de formation au format PDF ou PPT Ordinateur, vidéoprojecteur, Tableau blanc, Visioconférence : Cisco Webex / Teams / Zoom.

Pendant la formation : mises en situation, autodiagnostic, travail individuel ou en sous-groupe sur des cas réels.

Méthode

Fin de formation : entretien individuel.

Satisfaction des participants : questionnaire de satisfaction réalisé en fin de formation.

Assiduité : certificat de réalisation.

Validations des acquis : grille d'évaluation des acquis établie par le formateur en fin de formation.